

SUPPLEMENT

Sur la valeur thérapeutique du Cacodylate de soude dans certaines diathèses et de ses modes divers d'administration.

Dans un précédent article je me suis attaché à montrer selon la parole de Huchard que la thérapeutique est assez riche en médicaments. Dans le même ordre d'idées continuant ces études je veux essayer avec le médicament choisi aujourd'hui de faire saisir tout l'intérêt qu'il y aurait pour le praticien dans le combat incessant qu'il livre chaque jour contre les maladies, à mieux utiliser les moyens de défense qu'il trouve actuellement dans l'arsenal thérapeutique plutôt que de songer à fourbir de nouvelles armes.

Dans ce but il me suffira de remettre en mémoire la valeur et les qualités parfois oubliées de ces moyens de défense dont nous disposons.

Loïn de moi la pensée de vouloir assigner au progrès un arrêt dans sa marche, mais les drogues inscrites aux divers Codex de tous pays ne sont-elles pas déjà suffisantes.

Nous avons par exemple dans le cacodylate de soude une arme précieuse et de premier ordre, c'est à dessein que je choisis ce corps pour en parler aujourd'hui.

Et pourtant combien son étoile si brillante au début a pâli ! Sa valeur non encore contestée, il est vrai, ne soulève plus l'enthousiasme avec lequel il fut reçu lorsqu'il fit son entrée un peu trop solennelle dans la thérapeutique aux sons des fanfares et des accents dithyrambiques de ses parrains. Dans ce refroidissement de l'enthousiasme du début n'entre-t-il pas une grande part du snobisme ? demandent quelques-uns. Pour ma part, déjà mûri par les années, j'y vois l'œuvre du temps qui met chaque chose, chaque individu à sa place.

Le cacodylate de soude n'a pas réalisé les espérances de ceux qui avaient rêvé d'en faire une panacée, assurément non, un tel médicament n'existe pas ; mais il a conservé toute sa valeur thérapeutique du début. Il est sans égal dans un grand nombre d'applications que je vais tâcher de rappeler en indiquant les résultats obtenus.

Chacun sait que l'acide cacodylique un des constituants du sel cacodylate de soude n'est autre que l'acide arsénique dans lequel deux molécules ou plutôt deux oxhydrilles (OH) ont été remplacés par deux radicaux méthyle (CH³).

Le cacodylate de soude est donc un sel d'arsénic. C'est, comme on l'a dit, un sel d'arsenic dissimulé, atténué au point de vue toxique mais qui conserve comme médicament toute l'énergie de son radical.